

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Cours : **APA3475 // Atelier d'été** (3 crédits)

Chargée de cours et responsable d'atelier : **Mira Haidar**

Chargés de formation pratique : **Louise Blanchet et Estelle Benoit**

Trimestre : **Automne 2019**

Horaire : **Mercredi, de 9h00 à 12h00, 13h00 à 16h00.**

Local : 4039 et 4040 (Faculté de l'aménagement)

Courriels : mira.haidar.ahmad@umontreal.ca
 louise_blanchet@hotmail.com
 estelle.benoit@umontreal.ca

PLAN DE COURS

INTRODUCTION

Le cours APA3475 est un atelier exploratoire qui initie les étudiants à différents comportements et états d'esprit de l'architecte paysagiste, en expérimentant leur sens de l'espace et leur créativité. Il s'agit d'un atelier initiateur au parcours des étudiants en architecture de paysage, qui constitue un premier élan pour les propulser dans le programme et la discipline.

Par l'intermédiaire de dessins, de schémas, de propositions d'aménagement, de photographies, et de visites in situ, les étudiants sont en mesure d'avoir un premier aperçu des différents attitudes de l'architecte paysagiste, constituant le processus de création dans la discipline. À travers une série d'exercices différents, ils survolent des étapes fragmentés de ce processus, qu'ils auront la chance d'exercer de manière autonome durant les ateliers à venir.

Tel que décrit dans la structure des programmes de baccalauréat en architecture de paysage et de mineure en design de jardins, cet atelier initiateur permet aux étudiants de :

- Expérimenter l'architecture de paysage sur le terrain.
- Acquérir et perfectionner les outils de lecture et d'analyse du paysage.
- Développer des modes d'expression graphique.

DESCRIPTION

Dans le cadre de cet atelier, le **paysage** est entendu comme le filtre entre l'œil et le corps humain, et l'environnement. Tous les êtres humains posent un regard différent sur les lieux qui les entourent. En fait, ils sont en mesure de voir la même chose, mais n'interprètent pas et ne ressentent pas la même chose. Leur vécu personnel, bagage culturel, et ressenti vis-à-vis des conditions météorologiques ou des saisons, ainsi que le point de vue qu'ils ont du lieu, varient énormément d'une communauté à une autre, ou d'une personne à une autre... Ces critères conditionnent leur perception unique du lieu le moment présent, constituant ainsi leur propre paysage de l'instant.

Dans ce sens, l'**architecture de paysage** représente toute réflexion et/ou intervention sur un lieu partagé par un individu ou un groupe de la population, l'utilisant de manière régulière ou ponctuelle, dans l'optique d'améliorer leur qualité de vie et leur paysage.

L'**architecte paysagiste** est alors, un professionnel ou spécialiste du paysage, contribuant à la réflexion et/ou intervenant sur les paysages, dans le but d'offrir un meilleur environnement aux individus. Il s'agit d'un être sensible avec ses instincts d'interprétation des lieux. En même temps, il est capable de se projeter dans la peau des personnes susceptibles de les fréquenter, en identifiant leur besoins et aspirations respectives.

Afin de tendre vers cet état d'esprit, l'atelier APA3475 se décline alors selon trois volets importants, dont chacun se présente comme une attitude à développer chez le futur architecte paysagiste, lui permettant de concevoir des aménagements fonctionnels et de qualité :

- 1- Lecture sensible du paysage
- 2- Lecture du paysage dans le corps d'autrui
- 3- L'intervention créative

1- Lecture sensible du paysage

Avant de concevoir de grands parcs fonctionnels, de dessiner la place publique la plus dynamique, d'aménager un beau jardin ornemental ou tant d'autres possibilités, il est fondamental pour tout étudiant en architecture de paysage de lire, comprendre et décoder l'espace qui l'entoure. Il est absolument nécessaire de prendre conscience, que l'intervention, quelle qu'elle soit, est conditionnée par un contexte matériel et/ou immatériel, et des environnements immédiats et/ou lointains. Ces derniers sont en même temps, les facteurs sur lesquels la proposition s'enrichit, et les principaux responsables des problèmes à régler. Une compréhension du lieu dans lequel on intervient est ainsi primordiale durant le processus de design. Il s'agit d'une étape essentielle qui va permettre d'aboutir à un projet réussi.

Tout être humain est capable de porter un regard sensible sur les paysages qui l'entourent. Parfois engagé dans une routine enveloppante, occupé à réfléchir à ses tâches quotidiennes, concentré à regarder son téléphone portable ou autre, il oublie d'observer et de ressentir l'environnement dans lequel il se trouve. Lorsqu'il y porte attention, il constate certains points de vues qui l'interpellent, il apprécie la petite brise qui l'enveloppe, il est émerveillé par l'architecture qui le surplombe, il est attiré par le bruit de la rivière d'à côté, ou encore curieux pour toucher les textures des arbustes environnants.

Une grande qualité de l'architecte paysagiste est sa capacité à observer l'environnement qui l'entoure. Ceci nécessite une grande concentration de sa part afin de décrire dans un premier temps ce qu'il voit et ressent, puis qualifier son appréciation ou dépréciation du lieu. Le développement de ces instincts est important car il constituerait le point de départ d'un projet d'architecture de paysage.

De plus, lors d'un premier contact avec un lieu, il est normal d'imaginer instinctivement comment ce dernier pourrait être réaménagé ou optimisé. Les êtres humains en général, après avoir construit leur propre perception du paysage, sont capables de mettre le doigt sur les éléments qui pourraient s'y soustraire, s'ajouter ou être différents. Il est normal de trouver qu'il manque des arbres dans un parc ou de souhaiter la présence d'un banc le long d'un chemin pour permettre d'admirer un panorama naturel au loin.

Comme architecte paysagiste, il est nécessaire d'entretenir ces initiatives d'imagination de lieux réaménagés. Il ne faudra surtout pas dissocier ces réflexes instinctifs de la pratique en architecture de paysage. Lors de la visite d'un site, ces premières images mentales imaginées, pourraient constituer le fondement du projet de design. **La lecture et l'imagination sensibles sont purement subjectives à l'individu qui observe et ressent le paysage en question.**

2- Lecture du paysage dans le corps d'autrui

Tout au long du parcours universitaire de l'étudiant, ce dernier développera plusieurs outils de travail lui permettant de comprendre le paysage de manière objective avant d'intervenir, en se dissociant de ses propres interprétations sensibles. Ils incluent, la recherche documentaire, l'analyse du lieu selon des critères et des composantes paysagères ou encore la projection dans le corps des utilisateurs de ce lieu afin d'identifier leur besoins. Ce dernier outil est retenu dans le cadre de cet atelier. Qu'il s'agisse d'un jardin d'une maison unifamiliale, d'un espace public en milieu urbain, d'une autoroute régionale ou encore d'une zone de revitalisation des berges, il faut être conscient qu'il y'a des utilisateurs spécifiques à chacun de ces lieux. Un grand défi de l'architecte paysagiste est de bien connaître les usages et les usagers, à travers une lecture des lieux qui lui ressemble.

Au premier contact avec un site, projeter intuitivement de ce qu'il peut devenir une fois aménagé, est une très bonne attitude de la part de l'architecte paysagiste. Il s'agit d'une initiative instinctive très encouragée. Afin de confirmer ou de contredire cet instinct et de comprendre mieux le site, l'une des méthodes d'analyse en architecture de paysage consiste à y poser un second regard en se mettant dans la peau des utilisateurs / futurs utilisateurs du lieu. La proposition de design qui en émane tend vers une réponse adéquate aux aspirations propres aux usagers du site. **La lecture d'un lieu dans le corps d'autrui va chercher d'autres visions du paysage, parfois différentes de sa propre perception de celui-ci.**

3- Intervention créative

L'intervention créative tel qu'entendu dans cet atelier est le résultat des 2 étapes ultérieures. L'intervention créative, consiste alors à représenter conceptuellement et spatialement une proposition d'aménagement basée sur une lecture sensible qui émane d'une interprétation subjective et individuelle de l'espace, et d'une lecture du site dans la peau d'autrui.

Le rôle de l'architecte paysagiste est crucial à cette étape du processus de design. Il a pour mission d'extraire les constats pertinents de la lecture de site, pour l'émergence d'un concept d'aménagement qui améliore la qualité du paysage d'origine en répondant aux visions et aspirations des multiples utilisateurs du lieu. **L'intervention créative est un point d'aboutissement de la lecture sensible et de l'expérience de se mettre dans la peau d'autrui. Elle permet de spatialiser de manière inventive, des aspirations et visions d'une population qui fréquente le lieu.**

TRAVAUX

Site des exercices 1 et 2 : Le pourtour de la faculté de l'aménagement

Le site du pourtour de la faculté de l'aménagement est délimité par l'avenue de la Côte-Sainte-Catherine à l'ouest, la rue Darlington au nord, la rue Louis-Collin et les HEC au sud, ainsi que des habitations à l'est. Le métro Université de Montréal s'y situe à proximité. Il est muni d'une sortie, souvent achalandée en début et fin de journée, se trouvant à l'intersection Édouard-Montpetit et Louis-Collin. Le site fait partie du campus principal de l'Université de Montréal, qui s'étend jusqu'à la montagne.

De manière générale, le pourtour de la faculté de l'aménagement se décrit comme un espace végétal et gazonné, planté par de grands arbres, alignés ou pas, et ponctué de sentiers et de voies d'accès qui permettent de connecter différents espaces. Ce vaste espace végétal est interrompu par deux vastes places minérales et des gradins en béton coulé, vis-à-vis l'extension de verre du bâtiment. Les espaces accueillent plusieurs utilisateurs durant différentes heures de la journée, et à travers les quatre saisons. Ces utilisateurs occupent l'espace de manière différente et selon leurs besoins réguliers et ponctuels.

Site de l'exercice 3 : Le parc Jos-Montferrand

Le parc Jos Montferrand, est localisé dans l'arrondissement Ville-Marie de la Ville de Montréal. Il s'agit d'un parc de quartier, situé proche du Port de Montréal, du Fleuve Saint-Laurent, et à quelques minutes à pied du métro Frontenac. Dans le contexte du parc, se trouve des zones résidentielles, ainsi que plusieurs espaces de travail. À proximité, se situe une piste cyclable qui suit le fleuve Saint-Laurent. Le parc est constitué de deux parties distinctes, dont une partie sud-est qui correspond à un vaste terrain de soccer, gazonné et sobrement aménagé. La partie nord-ouest, quant à elle, est plus programmée. Elle abrite une série d'équipements sportifs, reliés par un sentier de couleur rouge.

L'objectif du projet d'architecture de paysage du parc Jos-Montferrand, réside dans la volonté d'offrir un meilleur environnement à ses multiples utilisateurs. Par sa localisation entre des espaces résidentiels, des zones de travail, une piste cyclable, une proximité avec le métro Frontenac, et tant d'autres, le parc Jos-Montferrand accueille quotidiennement nombreux utilisateurs différents, dont les besoins sont variés. En optimisant leurs expériences de repos, divertissement, passage, déambulation, concentration et tant d'autres ... ils sont en mesure de mieux s'approprier le parc et de s'y sentir confortable.

Exercice 1 : Lecture sensible du paysage autour de la faculté de l'aménagement (20%)

1- Description

L'exercice 1 permet de lire et de décoder de manière sensible. Chaque étudiant, de manière individuelle, expérimentera l'espace autour de la faculté de l'aménagement, et sera porté à poser un regard subjectif sur le lieu. Par l'intermédiaire d'une promenade et d'un arpentage du site, dont une expérience avec les yeux bandés, l'exercice 1, permettra à l'étudiant de décrire, d'interpréter et de qualifier ce qu'il perçoit autour de la faculté de l'aménagement.

De manière générale, l'exercice 1 consiste à ce que chaque étudiant se pose la question suivante : *Qu'avez-vous à nous communiquer sur votre expérience autour de la faculté de l'aménagement?*

2- Objectif

L'exercice 1 permet à l'étudiant de prendre conscience de son environnement en identifiant les caractéristiques qui l'interpellent.

3- Rendus

Pour la présentation de l'exercice 1 prévue le mercredi 25 septembre 2019, fournir :

- L'équivalent d'un panneau A1 horizontal avec une ou plusieurs représentation(s) visuelle(s) (sketchs, schémas, dessins ...) et manuelles au choix (feutre noir, aquarelle, feutres de couleur, crayons de couleur, collage, mosaïque et tant d'autres...), illustrant une lecture sensible du lieu par l'étudiant.
- Texte de 200 mots synthétisant la lecture sensible de l'étudiant, à inclure sur le panneau.

Le panneau est muni d'un titre qui évoque l'essence de la proposition de lecture sensible de l'étudiant.

Le panneau doit être affiché sur les babillards du local de présentation pour 10h00, en date du mercredi 25 septembre 2019.

Le travail doit être déposer sur Studium, le mardi 24 septembre avant 20h00.

Exercice 2 : Lecture du paysage dans la peau d'autrui, autour de la faculté de l'aménagement (30%)

1- Description

L'exercice 2 permet de lire et décoder le paysage en pensant aux différents utilisateurs du pourtour de la faculté de l'aménagement. Durant l'exercice 2, l'étudiant se mettra dans la peau de différents utilisateurs de l'espace autour de la faculté, afin de connaître les aspirations respectives qu'ils y associent.

En se mettant dans la peau des utilisateurs du lieu qui suivent, l'exercice 2 consiste à se poser la question suivante : *Quelles sont vos aspirations pour le lieu afin d'améliorer votre qualité de vie et de vous sentir confortable?*

- a- Étudiant
- b- Travailleur du quartier
- c- Résident du quartier
- d- Passant qui désire se déplacer depuis le métro jusqu'à Côte-Sainte-Catherine

2- Objectif

L'exercice 2 permet de sensibiliser l'étudiant à la présence de multiples groupes d'individus qui ont chacun leur besoins et désirs par rapport à l'amélioration de leur paysage.

3- Rendus

Pour la présentation orale de l'exercice 2 prévue le mercredi 30 octobre 2019, fournir :

- L'équivalent de deux panneaux A1 horizontaux incluant : quatre(4) plans et quatre(4) coupes pertinentes (échelle à définir), et photographies annotées, illustrant les aspirations de chacun des utilisateurs spécifiés.

Le panneau doit être affiché sur les babillards du local de présentation pour 13h00, en date du mercredi 30 octobre 2019.

Le travail doit être déposer sur Studium, le mardi 29 octobre 2019 avant 20h00.

Exercice 3 : Proposition d'aménagement pour le parc Jos-Montferrand (40%)

1- Description

L'exercice 3 permet de faire une proposition d'aménagement pour le parc Jos-Montferrand. En réalisant, de manière autonome, les lectures sensible et dans la peau d'autrui, détaillées dans les exercices 1 et 2, l'étudiant proposera une esquisse conceptuelle du parc en question, dans le but d'offrir un meilleur environnement à ses usagers.

2- Objectif

L'exercice 3 permet de stimuler la créativité de l'étudiant, selon une proposition d'aménagement qui émane des lectures sensible et dans la peau d'autrui d'un lieu.

3- Rendus

Pour la présentation orale de l'exercice 3 prévue le mercredi 18 décembre 2019, fournir :

- L'équivalent de deux panneaux A1 horizontaux incluant : un plan d'aménagement avec nord et échelle graphique, deux (2) coupes pertinentes, une (1) perspective d'ambiance et tout autres informations menant à la compréhension du projet.

Le panneau est muni d'un titre qui évoque l'essence de la proposition d'aménagement.

Le panneau doit être affiché sur les babillards du local de présentation pour 13h00, en date du mercredi 18 décembre 2019.

Le travail doit être déposer sur Studium, le mardi 17 décembre 2019 avant 20h00.

OBJECTIFS ET APPRENTISSAGES VISÉS

- Familiariser les étudiants avec les termes: paysage, architecture de paysage et architecte paysagiste.
- Familiariser les étudiants avec la lecture sensible du paysage.
- Familiariser les étudiants avec la lecture des paysages dans la peau de potentiels utilisateurs des lieux.
- Initier les étudiants aux techniques de représentation en architecture de paysage : plans, coupes, croquis, schémas, sketches ...
- Initier les étudiants à certains outils informatiques de représentation graphique.

FORMULE PÉDAGOGIQUE: L'ATELIER

L'atelier permet à l'étudiant d'expérimenter personnellement ou en équipe différents exercices en lien avec le projet en architecture de paysage.

L'avancement des exercices se fait sur la base d'échanges hebdomadaires avec les enseignants. À chaque semaine, l'étudiant ou l'équipe d'étudiants rencontre(nt) ces derniers pour leur présenter leur travail et ensemble ils discutent de l'avancement du projet aux moyens de dessins, schémas ou toute autres types de représentation des idées. Les enseignants sont alors en mesure de réagir par des commentaires et des propositions qui aident et orientent les étudiants dans leur réflexion. La production de documents à montrer aux enseignants de manière hebdomadaire **est très importante** car elle permet aux étudiants de valider des idées mentales abstraites sur le projet, et permet aux enseignants de mieux saisir leur intentions afin de les guider de manière adéquate.

En dehors des heures du cours APA3475, il est important de savoir que l'atelier est un espace évolutif où les étudiants sont en mesure d'avancer leurs travaux académiques, discuter avec leurs collègues, ainsi que collaborer avec eux. Les étudiants sont encouragés à y passer du temps au-delà du cours en question, car

il s'agit d'un environnement dans lequel ils pourront se construire, dès maintenant, leur propre appréciation de la discipline, à travers échanges et entraides avec autrui.

ÉVALUATION ET PONDÉRATION

Exercice 1 : Lecture sensible du paysage autour de la faculté de l'aménagement (20%)

(4 semaines)

Le travail se fait de manière individuelle.

Exercice 2 : Lecture du paysage dans la peau d'autrui, autour de la faculté de l'aménagement (30%)

(5 semaines)

Le travail se fait en équipe.

Exercice 3: Proposition d'aménagement pour le parc Jos-Montferrand (40%)

(7 semaines)

Le travail se fait en équipe.

Critères d'évaluation de chaque exercice :

- Cohérence générale de la démarche
- Pertinence des documents fournis
- Présentation graphique soignée
- Présentation verbale claire et de qualité

Participation individuelle (10%)

Il s'agit d'une note individuelle basée sur :

- La présence **obligatoire** hebdomadaire à toute les séances d'atelier du mercredi, prévues dans le cadre du cours APA3475.
- La participation active aux échanges avec les enseignants durant les séances d'atelier du mercredi.
- La production de sketches, dessins, schémas ou tout autres représentations graphiques, comme médium pour les discussions avec les enseignants lors des séances d'atelier du mercredi.

Retard dans les remises :

Pour tout retard dans le dépôt des travaux sur Studium et dans l'affichage des panneaux aux dates de présentations prévues dans le calendrier, l'étudiant verra sa note abaissée d'un écart

(ex. : de A à A-).

Présence aux présentations :

Tout étudiant absent lors d'une journée de présentation spécifiée dans le calendrier, verra sa note abaissée d'un écart (ex. : de A à A-), à moins d'avoir un justificatif valable.

CALENDRIER

	Contenu des séances d'atelier	Activités spéciales
4 septembre 2019	Introduction au cours, local 4083 – Faculté de l'aménagement Présentation des enseignants Présentation des étudiants Présentation de l'exercice 1	Cours capsule en AM : le paysage et l'architecture du paysage Visite du pourtour de la faculté de l'aménagement en PM
11 septembre 2019	Suivi en atelier en AM, Lecture du site, les yeux bandés en PM	Lecture du paysage in situ avec les yeux bandés en PM (amener un foulard, ou collant épais ...)
18 septembre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
25 septembre 2019	Présentation de l'exercice 1 Les modalités de présentation seront divulguées par Studium.	
2 octobre 2019	Lancement de l'exercice 2 en AM – Local à venir Suivi en atelier en PM	Cours capsule : Les échelles et moyens de représentation en architecture de paysage.
9 octobre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
16 octobre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
23 octobre 2019	Semaine d'activités libres	Semaine d'activités libres
30 octobre 2019	Présentation de l'exercice 2 Les modalités de présentation seront divulguées par Studium.	
6 novembre 2019	Lancement de l'exercice 3 en AM – Local à venir Suivi en atelier en PM	
13 novembre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
20 novembre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
27 novembre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
4 décembre 2019	Suivi en atelier PM	Cours photoshop en AM par David Larouche
11 décembre 2019	Suivi en atelier AM et PM	
18 décembre 2019	Présentation de l'exercice 3 Les modalités de présentation seront divulguées par Studium.	

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La date retenue pour l'évaluation en ligne pour le cours APA3475 est le mercredi 27 novembre 2019.

INTÉGRITÉ, FRAUDE et PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Vous êtes tenus de valider vos connaissances sur le plagiat en effectuant le quizz sur le plagiat, disponible en ligne : <http://www.integrite.umontreal.ca/quiz/quiz.html>

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION D'HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

AUTRES SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

Service de soutien à l'apprentissage : <http://cesar.umontreal.ca/apprentissage/accueil.htm>

Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>

Direction des bibliothèques : <http://www.bib.umontreal.ca/AM/>

BIBLIOGRAPHIE

Berque, A. (dir.), (1994). *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon.

Berque, A., Conan, M., Donadieu, P., Lassus, B. et Roger, A. (1999). *Mouvance : cinquante mots pour le paysage*. Paris : Editions de la Villette.

Ching, F. D. K. (1979). *Architecture, Form, Space and Order*. New York : Van Nostrand Reinhold.

Cooper Marcus, C., Francis, C. (1998). *People places: design guidelines for Urban Open Space*. New York: Toronto: John Wiley & Sons.

Corajoud, M. (2000). *Le projet de paysage, lettre aux étudiants dans le Jardinier, l'Artiste, l'Ingénieur, Jean-Luc Brisson Besançon*. Paris : Les Editions de l'imprimeur.

Entwistle, T., Knighton, E. (2013). *Visual Communication for Landscape Architecture*. Londres : Ava Publishing.

Gehl, J. (2010). *Cities for people*. Washington: Island Press.

- Gehl, J., et B. Svarre.** (2013). *How to Study Public Life*. Washington : Island Press.
- Gehl, J.** (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal : Éditions Eco société.
- Grosjean, M., Thibaud, J-P.** (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Editions Parenthèses.
- Holden, R., Liversedge, J.** (2014). *Landscape Architecture : An introduction*. Londres : Lawrence King Publisher Ltd.
- Hutchison, E.** (2011). *Drawing for Landscape Architecture. Sketch to Screen to Site*. New York : Thames & Hudson.
- Moser, G., Weiss, K.** (2003). *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin.
- Panerai, P., J.-C. Depaule, M. Demorgon** (1999). *Analyse urbaine*. Marseille : Éditions Parenthèses.
- Paquot, T.** (2016). *Le paysage*. Paris: Editions La Découverte.
- Tate, A.** (2015). *Great City Parks*. New York : Routledge, Taylor and Francis Group.
- Thwaites, K., I. Simkins.** (2007). *Experiential Landscape: An Approach to People, Place and Space*. Londres :Routledge.
- Schleifer, S.** (2009). *Concepts visuels de paysage : croquis, dessins et maquettes de projets contemporains de paysages*. Barcelone : Loft Publications.
- Von Meiss, P.** (1986). *De la forme au lieu + de la Tectonique. Une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Waterman, T.** (2010). *Les fondamentaux du paysage*. Paris: Pyramyd
- Williams, R.** (2014). *L'architecture de paysage du Canada*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Sites internet pour des références de projets de paysage :

Dezeen | Architecture & Design Magazine. <https://www.dezeen.com/>

Le pamphlet. <http://lepamphlet.com>

Landezine. <http://www.landezine.com>

World Landscape Architecture. <http://worldlandscapearchitect.com/>